

Date: 25 janvier 2011

Type de proposition: Question

Rattaché à: (seulement pour les postulats et amendements)

Auteur-e-s: Groupe UDC

Titre: Robosphère, un Mycorama bis ?

Le canton de Neuchâtel ne manque pas de projets, mais il manque singulièrement d'argent. Ainsi le projet "Robosphère", en soi séduisant et intéressant, se heurte à des difficultés de financement. Même redimensionné à la baisse, sa concrétisation reste aléatoire. Comme pour le Mycorama à Cernier, les promoteurs font état d'investisseurs privés pour déclencher les fonds fédéraux, cantonaux et communaux. A Cernier, les capitaux privés ne sont, en fin de compte, jamais arrivés ou de manière notoirement insuffisante, avec à la clé l'issue que l'on connaît.

Le canton entend-il soutenir financièrement le projet "Robosphère" ? Si oui, le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer le niveau de soutien et quelles garanties va-t-il demander aux promoteurs pour éviter un Mycorama bis ?

Réponse de M. T. Grosjean, chef du DEC : Par le biais de la politique régionale, l'Etat a accordé un crédit pour la finalisation du projet. Le montant ne peut être communiqué. La réalisation du projet est inscrite dans la convention-programme LPR. Elle implique de fait une part de 65% de fonds privés pour l'investissement. Cela signifie qu'il faudra trouver de gros sponsors. L'Etat a averti les promoteurs qu'il n'y aura pas d'argent public pour l'exploitation de Robosphère. Le dossier est suivi avec attention par l'Etat et les villes du Locle et de la Chaux-de-Fonds.